SONDAGE PAR INTERVIEWS SUR L'ABSTENTIONNISME A GENEVE

PREMIER APERÇU
DES
RESULTATS

Roger Girod
Robert Pattaroni et Charles Ricq

Septembre 1969
Genève

SONDAGE PAR INTERVIEWS SUR L'ABSTENTIONNISME A GENEVE

PREMIER APERCU DES RESULTATS

Roger Girod, Robert Pattaroni, Charles Ricq

Sommaire

Introduction	p. 0.1.
Chapitre I : Le sondage	p. 1.1.
Chapitre II : La participation électorale	p. 2.1.
Chapitre III : L'abstentionnisme, causes et remèdes selon le public	p. 3.1.
Chapitre IV : Moyens d'information	p. 4.1.
Chapitre V : Les citoyens et les partis, dans la première moitié de l'année 1969	p. 5.1.
Annexe	p. I

Genève, Septembre 1969

INTRODUCTION

L'étude sur l'abstentionnisme, qui a été suscitée par les autorités genevoises, a déjà comporté deux parties :

a) un sondage opéré dans les registres électoraux de 1965 et dans d'autres fichiers administratifs (1);

b) une analyse de l'évolution du taux de participation des circonscriptions électorales (2).

La troisième et dernière partie a consisté en un sondage par interviews.

Ces interviews avaient pour but de rassembler des données supplémentaires sur les caractéristiques sociales des enquêtés, ainsi que de recueillir leurs opinions sur l'abstentionnisme. et sur leurs attitudes politiques. Sur cette base, des comparaisons assez poussées pourront être faites afin de voir dans quelle mesure le degré de participation est fonction de toute une série de variables. Pour autant que les effets de certains des facteurs qui se révèleront particulièrement agissant soient modifiables, les conclusions de ces travaux seront de nature à suggérer des mesures visant à stimuler la participation.

Ces interviews ont eu lieu de fin février à juillet 1969. Au cours de l'été, les données ont été mises sur bande magnétique. Elles commencent à être traitées au moyen de l'ordinateur du Centre Cantonal d'Informatique. L'analyse de l'ensemble des tableaux obtenus et la rédaction d'un commentaire prendront du temps. Il nous a donc paru utile de présenter dès maintenant, fût-ce de façon sommaire et provisoire, quelques résultats qui sont de nature à intéresser tout particulièrement les milieux politiques et l'opinion pendant la campagne électorale de cet automne.

Nous devons remercier tout d'abord les citoyens et citoyennes qui ont bien voulu apporter leur contribution à ce travail en répondant au questionnaire. Notre reconnaissance va également aux enquêteurs (particulièrement à ceux que le Service cantonal de statistique a fait intervenir lors de la phase finale des interviews, la plus difficile), aux personnes qui ont dépouillé les questionnaires,

---

(1) Etude sur l'abstentionnisme à Genève, premiers résultats. Genève, octobre 1967.

(2) Géographie de l'abstentionnisme à Genève, juin 1969.

à la direction du Centre Cantonal d'Informatique. Il convient de citer tout particulièrement Messieurs Robert Baud, assistant à l'Institut Interfacultaire de Calcul Electronique, qui s'est occupé de la programmation sur ordinateur, Willy Droz, qui a dirigé l'équipe des codificateurs, et Gustave Moeckli, ingénieur de systèmes au Centre Cantonal d'Informatique, qui a assuré la mise sur bande magnétique des informations par l'intermédiaire du lecteur optique de l'Etat.

Chapitre I : LE SONDAGE

L'étude porte sur les citoyens et citoyennes de l'ensemble du canton de Genève, inscrits au rôle électoral depuis 1965 au moins et âgés de 24 ans et plus. Les personnes dont le nom a été inscrit sur les listes électorales après cette date (immigrants, citoyens ayant atteint la majorité récemment) sont donc laissés de côté. De même, les citoyens ayant quitté le canton après 1965, ne sont pas couverts par le sondage. Nous savons par la première partie de l'enquête que les immigrants récents et les citoyens de vingt à vingt quatre ans sont particulièrement abstentionnistes. Ce qui sera constaté en ce qui concerne l'indifférence politique pour la fraction la moins âgée de notre échantillon (24 - 29 ans en 1969) et pour les personnes qui se sont installées dans le canton un peu avant 1965, sera donc valable, à un degré plus marqué, pour les catégories que l'enquête par interviews n'a pas couvertes.

L'échantillon des personnes à interroger a été établi de la manière suivante.

Un échantillon de base a été constitué en 1965 pour le sondage sur registres. Il comprenait environ 4000 citoyens et citoyennes, tirés au hasard (1/40). Un sous-échantillon en a été extrait, également par tirage au hasard, en vue des interviews de 1969 (environ 1500 citoyens et citoyennes) (1). Sa grandeur a été fixée en fonction des possibilités pratiques de réalisation des interviews dans le cadre du budget disponible.

Il aurait été évidemment possible de prendre directement ces 1500 noms dans les listes électorales de 1969. Mais nous aurions ainsi perdu l'avantage, très considérable, qui découle du fait qu'en procédant comme cela a été indiqué plus haut, les renseignements recueillis en 1969 s'ajoutent à ceux de 1965 pour les mêmes personnes, ce qui permettra des analyses beaucoup plus nuancées. Sur certains points, l'évolution survenue en quatre ans pourra être mise en évidence.

---

(1) A la fin de 1967, l'adresse de ces quelques 1500 personnes à interroger a été vérifiée. A ce moment, les personnes ayant quitté Genève ont été remplacées par d'autres, toujours par tirage au sort.

En effet, la population sur laquelle porteront les analyses finales sera l'échantillon de base, étant entendu que pour un sous-échantillon les données sont beaucoup plus détaillées que pour l'ensemble. Ces analyses ne viseront aucunement à fournir une image de l'actualité immédiate, ce qui est la fonction des études d'opinion faites à la veille de scrutins, par exemple, mais à dégager quelques-uns des déterminants fondamentaux de l'abstentionnisme.

L'idéal serait que le sous-échantillon préparé pour les interviews de 1969 (les personnes à interroger) soit très semblable à tous égards à l'échantillon de base, (lui-même étant représentatif de l'ensemble de la population définie plus haut). Sur ce point, le tirage au sort donne les meilleures garanties possibles. Les comparaisons qui peuvent être faites à posteriori permettent d'ailleurs de contrôler sur certains points le degré effectif de correspondance entre les deux ensembles.

Mais il convient encore d'établir dans quelle mesure le sous-échantillon formé par les répondants diffère du sous-échantillon entier. Il est inévitable qu'il en diffère, car les personnes qui ont accepté de répondre ont révélé par là une disponibilité qui tend sans doute à être liée à certaines caractéristiques sociales ou autres. Il est évident, par exemple, qu'il ne peut manquer d'y avoir plus de personnes âgées parmi les non-répondants, ne serait-ce que parce que la proportion des enquêtés impossible à atteindre pour cause de maladies est comparativement forte dans ces groupes d'âge.

Le tout est d'essayer d'établir jusqu'à quel point et en quoi l'ensemble des répondants s'écarte de l'ensemble des non-répondants. Puisque des données sont disponibles pour les uns et les autres, grâce à l'enquête de 1965, des pointages peuvent être faits à cet effet sous certains rapports.

En vue de la rédaction de ce document préliminaire, certains de ces pointages ont été effectués. En voici le résultat (1), précédé d'une répartition des personnes à propos desquelles nous n'avons pas obtenu de questionnaire rempli, classées selon la raison de la non-réponse. Cette raison, en effet, n'est pas forcément un refus.

---

(1) Voir également, plus loin, la participation de fait (en 1965), pour l'échantillon de base, des répondants et des non-répondants.

Elle peut résider dans un empêchement quelconque, sans parler des cas où un enquêteur négligeant a oublié de renvoyer un questionnaire dans les délais fixés.

Au total, un peu plus de 80 % des personnes à interroger ont répondu, ce qui est un excellent résultat. Cela est d'autant plus vrai que le questionnaire était assez détaillé (il fallait, en moyenne au moins une heure pour répondre à toutes les questions) et qu'il portait sur des points délicats.

Les personnes qui ont refusé nettement de répondre représentent 4,8 % du total de celles qui étaient à interroger. Leurs motifs se sont exprimés dans des formules auxquelles on pouvait s'attendre : "la statistique ne conduit à rien", "l'enquête est truquée", "je ne veux pas entendre parler de politique", etc. Ces cas ne sont pas bien nombreux. D'autres, en nombre comparable, ont donné des raisons qui recouvrent sans doute en fait parfois une attitude assez semblable (motif 2) et peut-être à l'occasion aussi (motif 3 et catégorie 7). Au total, le pourcentage des refus est au maximum de l'ordre de 10 %. Les autres non-réponses s'expliquent par l'immigration hors de Genève, l'invalidité, etc. Sans pour autant, bien sûr, se montrer par là, forcément, partisans des sondages, ni thuriféraires du régime, la très grande majorité des enquêtés, abstentionnistes ou non, a accepté l'interview.

Réponses et non-réponses : Répartition générale

		H	F	Total
Personnes ayant répondu		542	688	1 230
	%	44,1	55,9	100,0
Personnes n'ayant pas répondu		125	154	279
	%	44,8	55,2	100,0
Total du sous-échantillon à interroger		667	842	1 509
	%	44,2	55,8	100,0

Raisons de la non-réponse

		%	
Personnes ayant répondu	1 230	81,5	
Personnes n'ayant pas répondu			
motif 1 : refus explicite de l'enquête, apolitisme	73	4,8	18,5
motif 2 : manque de temps (déplacements fréquents, trop de travail à la maison, etc.)	69	4,6	
motif 3 : plus concerné (âge)	22	1,4	
motif 4 : invalidité	21	1,4	
motif 5 : personnes ayant quitté Genève	51	3,4	
motif 6 : personnes décédées	7	0,5	
motif 7 : motif inconnu, questionnaire non rentré	36	2,4	
	1 509	100,0	

Répartition des échantillons de 1965 et de 1969

1. Selon le sexe

	Echantillon 1965		Echantillon 1969					
		%	Répondants		Non-répondants		Total	
Hommes (H)	1 759	44,2	542	44,1	125	44,8	667	44,2
Femmes (F)	2 223	55,8	688	55,9	154	55,2	842	55,8
Total (T)	3 982	100,0	1 230	100,0	279	100,0	1 509	100,0

La répartition selon le sexe des personnes ayant répondu au questionnaire est à très peu de choses près identique à celle de l'échantillon de base.

2. Selon la classe d'âges[1]

Classe d'âge (en 1969)	Répondants H	Répondants F	Répondants T	Non-répondants H	Non-répondants F	Non-répondants T	Total H	Total F	Total T
24 - 29	8,3	11,3	10,0	9,1	10,5	9,9	8,5	11,2	10,0
30 - 44	34,2	28,5	31,0	21,8	18,8	20,1	32,1	26,9	29,2
45 - 64	37,0	37,4	37,2	42,7	34,6	38,3	37,9	36,9	37,4
65 et plus	20,5	22,8	21,8	26,4	36,1	31,7	21,5	25,0	23,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les colonnes "répondants" et "total" se ressemblent de très près. Les seules différences à noter, d'ailleurs minimum, viennent de ce que la proportion des non-répondants est un peu plus forte parmi les personnes de plus de 65 ans (surtout chez les femmes) et un peu moins parmi les personnes de 30 à 44 ans. Notons que la fraction la plus jeune de l'échantillon n'a pas moins bien accueilli l'enquête que les autres groupes d'âges.

Le parallélisme est très marqué entre les différents ensembles considérés, pour ce qui est de la catégorie socio-professionnelle.

Les différences ont d'abord pour raison que la source d'information n'est pas la même pour 1965 que pour 1969.

En outre, avec l'âge, des changements de situation interviennent, qui sont en majorité de sens ascendant. Cela est établi par d'autres enquêtes et correspond d'ailleurs aux caractéristiques les plus évidentes du cycle de l'existence : le galon, quand il vient, vient avec l'âge. Le phénomène est intensifié dans les agglomérations en expansion, par l'afflux de travailleurs de l'extérieur, spécialement dans les professions les plus désavantagées. A Genève, actuellement beaucoup de ces travailleurs sont étrangers. Enfin, les métiers les plus qualifiés occupent une proportion avoisinante de la population active.

---

(1) La comparaison avec 1965 viendra plus tard. Il conviendra, autant que possible, de tenir compte du fait que les départs et les décès varient selon les groupes d'âges.

3. Selon la catégorie socio-professionnelle

	Echantillon 1965 (1)			Echantillon 1969								
				Répondants (2)			Non-répondants (1)			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1. Salariés sans qualification	7,1	10,5	9,0	4,7	5,7	5,2	6,3	10,5	8,6	4,9	6,4	5,6
2. Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	29,4	5,7	16,1	27,5	9,1	17,1	30,9	8,3	18,5	27,8	9,0	17,3
3. Employés	19,5	17,5	18,5	15,7	17,8	16,9	16,4	20,3	18,5	15,7	18,3	17,1
4. Cadres inférieurs et moyens	10,7	2,0	5,8	13,2	4,4	8,3	7,3	-	3,3	12,3	3,5	7,4
5. Couches moyennes	13,9	2,7	7,6	17,0	5,1	10,3	16,4	3,0	9,1	17,1	4,9	10,3
6. Couches dirigeantes et professions libérales	5,9	0,3	2,8	9,0	1,9	5,0	7,3	0,7	3,7	8,8	1,7	4,8
7. Ménagères	-	39,7	22,3	-	47,0	26,5	-	28,6	15,6	-	44,0	24,6
8. Autres cas	13,5	21,6	17,9	12,9	9,0	10,7	15,4	28,6	22,7	13,4	12,2	12,7
9. Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Selon données tirées de registres administratifs, en 1965

(2) Selon réponses fournies par les interrogés, à propos de leur situation en 1969.

La catégorie "Autres cas" contient les retraités et les "divers", plus les personnes dont la situation n'était pas précisée dans les registres consultés en 1965. Il est normal que, sur la base des renseignements recueillis en 1969, cette catégorie soit faiblement représentée parmi les répondants.

* * *

Au total, le sous-échantillon interrogé ne diffère qu'assez peu de l'échantillon de base.

Chapitre II : LA PARTICIPATION ELECTORALE

Elle a été étudiée en 1965 d'après les registres électoraux (participation réelle). Sur cette base un indice a été établi en partant des quatre scrutins cantonaux de 1965, les seuls auxquels citoyens et citoyennes de tout le canton pouvaient prendre part. Dans le tableau ci-dessous, les enquêtés de 1969 (répondants et non-répondants) sont classés selon leur degré de participation de fait en 1965. Une comparaison est établie avec les résultats enregistrés pour l'ensemble de l'échantillon de 1965; on voit que les proportions auxquelles aboutit l'échantillon des répondants de 1969 sont du même ordre de grandeur que celles qui caractérisent l'échantillon total de 1965. Des nuances cependant sont à relever.

Le pourcentage des abstentionnistes est plus grand parmi les non-répondants que parmi les répondants. La différence est particulièrement marquée en ce qui concerne les femmes. Inversement, l'enquête a davantage intéressé les personnes qui ont tendance à voter régulièrement. Mais il ne s'agit pas d'une différence telle que le groupe des répondants serait formé seulement de votants plus ou moins réguliers et l'autre d'abstentionnistes convaincus. Parmi les répondants, il y a au total 31,2 % de citoyens et citoyennes n'ayant pris part à aucun des scrutins de 1965. Pour l'échantillon de base de 1965, la proportion de ces cas était de 34,0 %. Pour les hommes : parmi les répondants, il y a 22,6 % de citoyens n'ayant jamais voté lors de scrutins cantonaux de 1965, contre 24,3 % dans l'échantillon de base. Pour les femmes : 37,5 % de cas semblables parmi les répondantes, contre 41,6 % dans l'échantillon de base. Un coup d'oeil aux autres parties du tableau (ont voté une fois, deux fois, etc.), pour comparer les répondants de 1969 à l'échantillon complet de 1965, conduit à des constatations analogues.

Participation de fait en 1965

	Echantillons 1965			Echantillon 1969					
				Répondants			Non-répondants		
Sur les 4 scrutins cantonaux de 1965	H	F	T	H	F	T	H	F	T
N'ont jamais voté	24,3	41,6	34,0	22,6	37,9	31,2	33,5	49,6	42,7
Ont voté une fois	13,7	15,9	14,9	13,8	15,2	14,6	13,6	20,3	17,4
deux fois	14,4	15,3	14,9	10,8	18,7	15,2	14,6	13,6	[illegible]
trois fois	21,4	13,7	17,1	22,0	13,9	17,4	16,4	10,5	13,2
quatre fois	26,2	13,5	19,1	30,8	14,3	21,6	20,9	6,0	12,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ces remarques se rapportent encore à la valeur du sous-échantillon formé par les répondants.

Une question, posée en 1969, a permis d'établir dans quelle mesure les enquêtés se considéraient comme votants ou abstentionnistes. Voici le texte de cette question (question 2.1.) :

"Et vous-mêmes, votez-vous :

- toujours, par principe
- très souvent (3 fois sur 4)
- assez souvent (1 fois sur 2)
- rarement (1 fois sur 4)
- très rarement
- jamais
- je ne désire pas répondre "

Des analyses ultérieures mettront en rapport participation de fait et participation "subjective" (celle qui se reflète dans les réponses fournies à la question ci-dessus). Pour le moment nous enregistrons simplement la répartition générale des hommes et des femmes du point de vue de la participation subjective. Ce phénomène est important. En l'examinant, on délimite notamment la fraction de l'électorat qui s'estime retranchée de la vie politique.

Elle représente 11,4 % des hommes et 24,2 % des femmes. Ce sont là les non-intégrés, les marginaux de la politique. Les autres, c'est-à-dire, en gros, les neuf dixièmes des hommes et les trois-quarts des femmes ne se retranchent pas aussi fortement de la cité, au vu de leur réponse.

Un premier rapprochement entre participation de fait et participation subjective montre que le groupe ci-dessus représente à peu près la moitié des abstentionnistes complets de 1965. D'autres répondants de 1969 (12,8 % en tout) ont déclaré ne voter que très rarement (moins d'une fois sur quatre). En additionnant les interrogés qui disent ne voter jamais (18,6 %) et ceux qui disent voter très rarement (12,8 %), on obtient un total de 31,4 % quasiment identique à celui des non-votants de 1965.

Pour les autres pourcentages (ont voté une fois sur quatre en 1965 - déclarent, en 1969, voter en général une fois sur quatre), les deux tableaux se ressemblent assez. Mais il reste à vérifier si ce parallélisme est tout à fait réel, en ce sens que ce sont vraiment les personnes votant régulièrement qui déclarent faire usage habituellement de leur droit de suffrage, etc.

Participation "subjective" (en 1969). Réponse à la question 2.1.

	Echantillon 1969 : répondants		
	H	F	T
Jamais	11,4	24,2	18,6
Très rarement (moins d'1 fois sur 4)	10,8	14,3	12,8
Rarement (1 fois sur 4)	14,2	15,2	14,7
Assez souvent (2 fois sur 4)	22,2	16,1	18,8
Très souvent (3 fois sur 4)	15,9	9,8	12,4
Toujours	24,4	19,1	21,5
Ne désire pas répondre Sans réponse	1,1	1,3	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Quelques analyses préliminaires semblent indiquer que la corrélation est assez forte. En effet, les personnes qui, en 1969, ont déclaré qu'elles ne votaient jamais et celles qui ont déclaré voter toujours, par principe, se répartissent comme suit selon leur participation de fait aux scrutins de 1965 :

Déclarent (en 1969) ne voter jamais

Lors des 4 scrutins cantonaux de 1965 ont voté :	H	F
jamais	68,9	83,7
une fois	18,0	11,4
deux fois	3,3	1,2
trois fois	6,6	1,8
quatre fois	3,3	1,8
Total	100,0 *	100,0 *

* En fait, le total n'est pas toujours exactement de 100 %, en raison du mode de calcul des pourcentages ; le plus haut chiffre est arrondi, après la virgule soit à la décimale supérieure, soit à la décimale inférieure.

Déclarent (en 1969), voter toujours, par principe

Lors des 4 scrutins cantonaux de 1965 ont voté :	H	F
jamais	4,6	1,5
une fois	1,5	7,6
deux fois	4,6	18,3
trois fois	29,0	29,0
quatre fois	60,3	43,6
Total	100,0	100,0

En regroupant les personnes qui ont voté 3 ou 4 fois en 1965, ce qui est déjà fort remarquable, en pratique, compte tenu des absences, etc. la proportion des votants convaincus pour lesquels le comportement effectif de 1965 et les déclarations de 1969 sont en accord, on obtient 89,3 % pour les hommes et 72,5 % pour les femmes. La liaison est forte, mais évidemment pas totale.

Les différences enregistrées peuvent provenir, notons-le :

a) d'impressions subjectives en contradiction avec le comportement effectif, ou de déclarations exagérées ;
b) d'une évolution réelle de l'attitude des intéressés entre 1965 et 1969;
c) des absences, maladies, etc. ;
d) de ce que la question posée en 1969 se rapporte à tous les genres de scrutins pris en bloc, tandis que l'indice de la participation de fait est établi seulement d'après des scrutins cantonaux.

Quant à la question qui traite de modifications éventuelles du comportement électoral, elle aboutit aux résultats suivants :

"Avez-vous l'impression que, par rapport à ces dernières années, vous votez actuellement " :

	Total	%
- plus régulièrement	142	11,6
- la même chose	782	63,5
- moins régulièrement	164	13,3
- je ne sais pas	22	1,8
- je ne désire pas répondre	18	1,5
- sans réponse	102	8,3
Total	1 230	100,0

Par rapport à l'évolution de fait du comportement électoral genevois[1], il sera intéressant d'analyser ultérieurement où se trouve la relative surévaluation de la participation électorale que manifeste ce tableau, par exemple dans une ventilation des répondants par sexe et par classe d'âges.

---

(1) Géographie de l'abstentionnisme à Genève, juin 1969.

Chapitre III : L'ABSTENTIONNISME : CAUSES ET REMEDES SELON LE PUBLIC

Plusieurs questions ont été posées au sujet des causes de l'abstentionnisme. Il va de soi que les explications les plus répandues ne sont pas pour autant les plus exactes. Il s'agit ici de recenser des attitudes et rien de plus.

Les interrogés étaient d'abord invités à s'exprimer sur les causes générales de l'abstentionnisme, par une question "ouverte" (c'est-à-dire ne s'accompagnant pas d'une liste pré-établie de réponses possibles) ; une même personne pouvait citer plusieurs motifs. Le total des mentions dépasse donc le nombre des répondants.

Les causes citées sont indiquées ci-dessous par ordre décroissant des mentions.

Question 1. "Pourquoi, à votre avis, beaucoup d'électeurs de Genève s'abstiennent-ils souvent de voter ? (Prière d'indiquer en quelques mots la (ou les) principale(s) raison(s)".

Causes de l'abstentionnisme (selon question 1.)

	Mentions
1. Indifférence, apolitisme ("les citoyens ne s'intéressent plus à la politique", "les gens préfèrent se promener", "ils ont trop de soucis pour s'occuper encore de politique", etc.)	618
2. Inutilité du vote (" de toute façon, les autorités font ce qu'elles veulent", etc.)	274
3. Nous ne recevons pas assez d'informations ("la presse, les partis, les autorités, ne nous renseignent pas assez", etc.)	124
4. Complexité ou ambigüité de l'objet des scrutins ("Nous n'y comprenons rien", "les questions sont trop techniques", etc.)	80
5. Les scrutins sont trop nombreux	63
6. Le milieu politique est pourri ("Les politiciens ne s'occupent que de faire de l'argent", etc.)	32
7. Attribuent l'abstentionnisme, entre autres, à des raisons de force majeure ("une partie des abstentionnistes sont des invalides", etc.)	23

	Mentions
8. Certaines catégories sociales sont coupées de la cité ("les jeunes sont laissés de côté", "les femmes", "les vieillards", les "nouveaux habitants", etc.)	17
9. Autres idées	29
10. Ne savent pas, n'ont pas donné de réponse	102
	1 362

Les personnes qui n'ont pas cité de raisons de l'abstentionnisme (en réponse à cette question) sont peu nombreuses : une centaine, soit moins de 10 %.

Les réponses les plus fréquentes, celles qui font état de l'indifférence ou de l'apolitisme des électeurs (618 mentions) ne font cependant à peu près qu'exprimer en d'autres mots que l'abstentionnisme est répandu.

Les réponses qui mettent en cause l'action du milieu politique et de la presse représentent un peu moins de la moitié du total (réponses des types 2 - 6).

Seule une petite minorité des répondants va dans le sens des principales conclusions des sociologues en attribuant l'abstentionnisme à un manque d'intégration de certaines couches de la population, donc à l'état du système social.

Une autre question ne portant pas sur les raisons de l'abstentionnisme en général, mais sur les motifs pour lesquels l'interrogé lui-même s'abstenait plus ou moins régulièrement de voter, a été posée. Elle était "fermée", en ce sens que les interrogés avaient à choisir entre une série d'explications souvent avancées dans les discussions relatives à l'abstentionnisme. Voici cette question (question 3.1.) avec le nombre des mentions.

"Si vous ne votez pas régulièrement actuellement, veuillez indiquer pourquoi en choisissant parmi les motifs courants d'abstentionnisme cités ci-dessous celui (ou ceux) qui joue(nt) le plus grand rôle dans votre cas. En citer 3 au maximum :"

	Mentions
1. "Que l'on vote ou non, ça ne change rien : on ne tient pas compte des décisions des électeurs"	332
2. "La politique ne m'intéresse pas ou peu"	285
3. "Les questions posées aux électeurs ne sont pas claires, on ne sait pas sur quoi l'on vote"	203
4. "Les problèmes sont trop compliqués ou trop techniques"	190
5. "On n' est pas suffisamment informé pour pouvoir choisir"	172
6. "Il y a trop de compromis et d'arrangements en politique"	148
7. "On nous dérange pour voter sur n'importe quoi"	144
8. "La politique, c'est l'affaire des hommes"	108
9. "On ne connaît pas les candidats"	78
10. "J'ai suffisamment de soucis sans m'en faire encore pour aller voter"	76
11. "Si je ne vais pas voter, ça n'aura pas d'influence"	60
12. "Les politiciens ne sont pas honnêtes"	57
13. "Autres raisons"	86
14. "Je ne sais pas"	24
15. "Je ne désire pas répondre"	17

Le mobile de l'inutilité du vote passe en tête, quand il s'agit d'expliquer son propre comportement. Cependant, bon nombre d'électeurs se reconnaissent indifférents (environ 1/4). Le manque de clarté de l'objet des scrutins vient en 3ème rang.

Il est évidemment intéressant de pouvoir chiffrer la part de l'abstentionnisme qui est due à des raisons de force majeure et qui est donc difficilement compressible, c'est à quoi tendait la question suivante (question 3.2.).

"Un motif d'ordre pratique explique-t-il habituellement votre abstention (par exemple : absences fréquentes de Genève, maladie, travail, etc.) ?"
Si oui, le(s)quel(s) ?

Non (ou pas de réponse)	962	=	78,2 %
Oui	268	=	21,8 %
Répondants	1 230		100,0 %

Motifs cités par les personnes ayant répondu "Oui"

1. Raisons professionnelles	109
2. Invalidité, maladie	65
3. Absences non professionnelles (week-end à l'extérieur, etc.)	60
4. Soins à donner à des personnes âgées, à des enfants, etc.	10
5. Divers	24

(une même personne pouvait citer plusieurs motifs)

La plupart des citoyens (78,2 %) admettent en somme, explicitement ou implicitement, que des raisons de force majeure n'expliquent que très partiellement leur abstentionnisme, d'autant plus que parmi les motifs, cités par les autres, certains ne sont pas à rigoureusement parler des empêchements insurmontables.

Passons aux remèdes. A ce propos deux questions ont été posées l'une (question 21) sur les mesures pratiques à envisager, l'autre (question 22) sur les moyens plus fondamentaux de combattre l'abstentionnisme.

"Quelles sont les mesures pratiques (concernant par exemple l'organisation des scrutins ou la manière de les annoncer) qui pourraient être prises, selon vous, pour faire diminuer l'abstentionnisme ?"

	Mentions
1. Vote obligatoire avec amende	96
2. Vote obligatoire sans amende	66
3. Généraliser le vote par correspondance	66
4. Ouvrir les locaux de vote la semaine et non pas le dimanche	64
5. Accorder des avantages aux votants (suppression des amendes pour stationnement interdit, etc.)	19

6. Ouvrir les locaux de vote un plus grand nombre d'heures pendant le travail	14
7. Les ouvrir plus longtemps en dehors des heures de travail	14
8. Les locaux de vote sont parfois trop éloignés ; en créer de nouveaux	13
9. Les ouvrir la semaine et le dimanche	12
10. Intensifier l'information destinée spécialement aux femmes	9
11. Retirer le droit de vote aux citoyens n'ayant pas voté pendant un certain temps	6
12. Rendre les locaux de vote plus accueillants	4
13. Abaisser l'âge du vote	2
14. Automatiser le vote	1
15. Parkings réservés aux électeurs	1
16. Inclassables (pas clairs, etc.)	98

(une même personne pouvait citer plusieurs solutions)

A peine 500 mentions ont été recueillies (y compris les réponses vagues), ce qui souligne que des remèdes pratiques ne sont pas faciles à trouver.

Voici la question plus générale, elle faisait suite à la précédente, dans le questionnaire.

"A part ces mesures pratiques, que pourrait-on faire pour favoriser la participation à la vie politique ?"

	Mentions
1. La presse, la radio et la TV devraient diffuser plus d'informations politiques	309
2. Stimuler l'intérêt pour la politique chez les jeunes	170
3. Obliger les autorités à mieux respecter les décisions populaires, ne pas faire voter sur des objets secondaires	126
4. Clarifier l'objet des scrutins	90
5. Les partis devraient mieux informer les électeurs	76
6. Faciliter la participation des jeunes, des femmes, etc., par des mesures spéciales	69
7. Diminuer le nombre des scrutins	67
8. Rendre la politique plus honnête ("pots de vin", etc.)	54
9. Les autorités devraient mieux informer l'électeur	49
10. Intéresser davantage les électeurs	42
11. Autres suggestions	13

(une même personne pouvait citer plusieurs solutions)

Le public insiste particulièrement sur la nécessité d'intensifier l'information (remèdes 1, 5, 9 et 10) et de faire mieux connaître la vie politique à la jeunesse.

Chapitre IV : MOYENS D'INFORMATION

Parmi les remèdes à l'abstentionnisme qui ont été suggérés par les enquêtés figure en bonne place, comme nous venons de le constater, un renforcement de l'information. Plusieurs questions ont été posées au sujet de l'utilisation des différents moyens de transmission des nouvelles politiques à l'heure actuelle (questions 10.2.1. à 10.2.8.).

Nous consignons dans le tableau ci-dessous, les réponses enregistrées.

"Lors des votations et élections, comment vous informez-vous ?"

Moyens d'information	Total des répondants (1)	Habituellement	Quelquefois	Rarement	Jamais	Sans réponse
1. En discutant avec des parents, amis, collègues, etc.	100,0 %	30,1	24,4	16,2	25,4	3,9
2. En lisant les quotidiens	100,0 %	52,9	21,7	10,7	12,4	2,3
3. En lisant la presse professionnelle	100,0 %	18,5	13,7	10,6	53,7	3,5
4. En écoutant la radio	100,0 %	30,1	26,5	15,1	26,0	2,3
5. En regardant la TV	100,0 %	31,3	24,7	8,5	32,2	3,3
6. En lisant la documentation officielle adressée aux électeurs (textes de lois, etc.)	100,0 %	36,4	18,8	13,1	28,9	2,8
7. En lisant les tracts, bulletins, etc. des partis	100,0 %	29,9	20,4	15,0	32,6	2,1
8. En assistant à des réunions politiques au cours de la campagne	100,0 %	3,8	4,7	4,4	85,1	2,0

(1) 1230 = 100,0 %

En ne considérant que la première colonne ("habituellement"), la presse quotidienne vient nettement en tête, suivie par la documentation officielle, ce qui surprendra sans doute une partie du public. Les discussions avec l'entourage, l'écoute de la radio et de la TV, les publications des partis viennent ensuite à peu près à égalité. Ces sources sont mentionnées, chacune, par environ un tiers des électeurs.

La dernière colonne ("jamais") confirme que les réunions politiques sont peu fréquentées et montre qu'une partie appréciable du public rest en dehors du champ d'actions de tous les autres moyens d'informations, quotidiens exceptés.

Il est assez probable que les analyses ultérieures feront ressortir que l'utilisation de ces moyens est cumulative, en ce sens que les personnes qui s'informent volontiers par voie de discussion sont aussi très souvent, sans doute, des lecteurs assidus de la presse, des auditeurs réguliers de la radio ou de la TV, etc.

Chapitre V : LES CITOYENS ET LES PARTIS, DANS LA PREMIERE MOITIE DE L'ANNEE 1969

L'un des buts de l'enquête est d'établir dans quelle mesure les abstentionnistes sont des citoyens particulièrement mécontents. Plus généralement, il importe d'analyser leurs attitudes politiques, pour voir en quoi elle diffèrent de celles des personnes qui votent plus régulièrement.

Dans cette intention, différentes questions ont été posées pour dégager ces attitudes. Nous présentons dans ce dernier chapitre les réponses relatives à l'opinion des interrogés en ce qui concerne le rôle des partis.

Les résultats ne sont cependant pas mis en relation avec le degré de participation.

Ils sont présentés par eux-mêmes.

Opinions sur les partis

"Estimez-vous qu'à Genève les partis sont nécessaires ?"
(question 5.2.1.)

	Hommes	Femmes	Total
Oui	82,2	74,2	77,7
Non	5,2	3,3	4,1
J'hésite	4,2	4,9	4,6
Je n'ai pas d'opinion	4,6	14,2	10,0
Je ne désire pas répondre	0,5	1,5	1,1
Sans réponse	3,3	1,9	2,5
	100,0	100,0	100,0
TOTAL	(542)	(688)	(1 230)

La grande majorité des citoyens, abstentionnistes ou pas, n'est pas hostile par principe aux partis. Plus des 3/4 déclarent explicitement que ceux-ci sont nécessaires. Les autres n'ont pas d'idées sur la question, à part un très petit groupe (4,1 % au total) qui ne voit pas l'utilité des partis.

"Diriez-vous que les partis à Genève sont : (question 5.2.2.)

	Total
trop nombreux	32,4
en nombre suffisant	56,6
trop peu nombreux	1,2
sans réponse	9,8
	100,0
	(1 230)

Les pourcentages ne sont indiqués pour cette question 5.2.2. que pour le total des répondants, les tableaux de travail n'ayant fait ressortir aucune différence notable selon le sexe.

"Combien devrait-il y avoir de partis à Genève et lesquels ?" (question 5.2.3.)

	Hommes	Femmes	Total
Un parti	1,7	1,2	1,4
Deux partis	9,2	4,9	6,8
Trois partis	16,4	12,5	14,2
Quatre partis	11,1	8,9	9,8
Cinq partis	4,2	3,8	4,0
Six partis	1,8	1,6	1,7
Sept partis	3,3	3,2	3,3
Huit partis et plus	0,9	0,7	0,8
Sans réponse	51,4	63,2	58,0
	100,0	100,0	100,0
	(542)	(688)	(1 230)

Le principal fait à noter est qu'en majorité les citoyens n'ont visiblement guère réfléchi à ce problème. La proportion des personnes qui n'ont pas d'opinion à son sujet est plus forte chez les femmes que chez les hommes. Il s'agit là de personnes que le nombre actuel des partis n'a sans doute jamais préoccupé. Les autres interrogés, tout spécialement les hommes, penchent pour une réduction : 14,2 % (un tiers des personnes ayant exprimé une opinion) seraient favorables au tripartisme ; 13,8 %, donc à peu près autant, à une gamme de 4 - 5 partis. La formule actuelle (sept partis) ne recueille les suffrages explicites que d'une minorité. Les personnes qui souhaiteraient qu'il n'y ait qu'un parti sont en nombre infime.

"Avez-vous quelque chose à reprocher aux partis genevois en général ?" (question 4.1.1.)

"Avez-vous quelque chose à reprocher à certain(s) parti(s) en particulier ?" (question 4.1.2.)

	Aux partis en général			A certain(s) parti(s) en particulier		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Oui	22,9	10,5	15,9	13,5	7,8	10,3
Non	62,2	67,9	65,4	66,3	65,2	65,8
Je n'ai pas d'opinion	10,5	18,0	14,7	9,0	16,9	13,4
Je ne désire pas répondre	3,1	3,2	3,2	4,2	4,1	4,1
Sans réponse	1,3	0,4	0,8	7,0	6,0	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(542)	(688)	(1 230)	(542)	(688)	(1 230)

Le pourcentage des personnes déclarant avoir à adresser des critiques aux partis - pris en bloc, ou considérés un à un - est faible.

Nature des reproches adressés aux partis

	Aux partis en général	A des partis donnés
Les partis font de la démagogie (promettent, mais ne tiennent pas, etc.)	66	31
Font passer leur intérêt avant l'intérêt général	36	28
La compromission et l'arrivisme règnent dans les partis	23	16
Les partis s'occupent trop d'idéologie et pas assez de travail pratique	17	47
Les partis forment une caste	16	51
Les partis sont bureaucratisés	14	17
Les partis sont dépassés	8	2
Griefs personnels	7	10
Autres reproches (très dispersés)	45	34
Mentions	232	236

(une même personne pouvait faire plusieurs genres de reproches).

Les reproches mentionnés sont divers. Leur poids dans l'ensemble n'est pas tout à fait le même quand l'attention est dirigée sur les partis en général, ou quand les interrogés sont invités à dire les critiques qu'ils ont à faire à un parti en particulier (ou à quelques-uns). Dans ce second cas, la plupart citent alors l'esprit de caste ou la propension à accorder trop d'importance aux débats d'idées. Mais, encore une fois, il s'agit des avis d'une minorité.

La répartition des critiques selon les partis éparpille encore les réponses. De plus, certains reproches sont le fait d'adversaires du parti considéré, d'autres émanent de sa propre clientèle. Disons simplement que les partis appartenant aux extrêmes de l'éventail des formations politiques sont un peu plus critiqués que les autres.

Ce qui précède montre surtout que l'évocation des partis ne déclenche pas un flot de récriminations.

"Pensez-vous que les élus essaient de réaliser leur programme électoral ?" (question 4.2.)

	Hommes	Femmes	Total
Ils essaient et en général y parviennent	13,7	16,7	15,4
Ils essaient mais n'y parviennent pas souvent	55,2	47,8	51,1
Ils s'en soucient assez peu	16,8	8,7	12,3
Ils ne s'en soucient pas	2,4	2,9	2,7
Je ne sais pas	7,6	18,8	13,8
Je ne désire pas répondre	2,6	4,1	3,4
Sans réponse	1,7	1,0	1,3
Total	100,0	100,0	100,0
	(542)	(688)	(1 230)

De nouveau, seule une minorité est franchement négative. L'attitude la plus générale correspond à l'idée banale que les élus s'efforcent de réaliser leur programme, mais qu'ils n'atteignent que partiellement leurs buts.

A N N E X E

Les données suivantes, arrivées à la dernière minute, sont présentées sans commentaire, à titre complémentaire. Elles se rapportent à la fraction des interrogés qui ont indiqué le parti dont ils choisiraient le bulletin (en février-juillet dernier), pour l'élection du Grand Conseil, en réponse à la question 17.2. Nous les avons qualifiés plus haut de "partisans déclarés".

Les pourcentages "verticaux" permettent de mesurer le degré de polarisation politique des différentes catégories considérées. Les pourcentages "horizontaux" décrivent la clientèle de chaque parti ("partisans déclarés" de février-juillet seulement).

La présentation de ces pourcentages "horizontaux" et "verticaux" se rapporte aux variables suivantes, le sexe et les groupes d'âge ayant déjà été mentionnés :

- catégorie socio-professionnelle
- niveau d'instruction
- participation "objective", c'est-à-dire la participation réelle aux 4 scrutins cantonaux de 1965
- participation "subjective", c'est-à-dire l'appréciation personnelle sur son comportement électoral en 1969
- date d'installation à Genève.

PROPORTION DES MEMBRES DES DIFFERENTES COUCHES SOCIALES PARMI LES "PARTISANS DECLARES"

DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE (d'après la question 17.2)

Catégorie SOCIO-PROFESSIONNELLE

Parti choisi	Ouvriers (1)	Employés	Couches moyennes et cadres moyens (2)	Couches dirigeantes (3)	Ménagères	Autres cas (4)	Total
Alliance des Indépendants (5)	.	.	.	.	.	.	(13)*
Indépendant chrétien-social	23,7	15,1	12,9	3,2	30,0	15,1	100,0 (93)*
Libéral	9,1	11,7	19,5	18,2	32,4	9,1	100,0 (77)*
Radical	13,1	17,5	28,1	1,8	28,9	10,6	100,0 (160)*
Socialiste	38,1	17,9	11,9	3,0	21,6	7,5	100,0 (134)*
Travail	42,0	8,7	11,0	2,5	19,8	16,0	100,0 (81)*
Vigilance (5)	.	.	.	.	.	.	(24)*
Total des "partisans déclarés"	24,4	15,6	18,0	5,2	25,8	11,0	100,0 (582)*
Total des répondants	21,0	16,2	18,5	4,9	28,0	11,4	100,0 (1 230)*

* Nombres absolus

(1) Ouvriers : manoeuvres, ouvriers semi-qualifiés, ouvriers qualifiés, contremaîtres

(2) Couches moyennes : cadres inférieurs et moyens, artisans, commerçants, représentants, agriculteurs

(3) Couches dirigeantes : cadres supérieurs, professions libérales, administrateurs de grandes affaires

(4) Autres cas : retraités, étudiants, apprentis, hommes sans activité, sans indication.

(5) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.

REPARTITION DES "PARTISANS DECLARES" PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

ET PAR GROUPE POLITIQUE (d'après la question 17.2.)

Catégorie SOCIO-PROFESSIONNELLE (1)

Parti choisi	Ouvriers	Employés	Couches moyennes et cadres moyens	Couches dirigeantes (2)	Ménagères	Autres cas	Total
Alliance des Indépendants	0,7	4,4	2,6	(2)*	1,3	1,6	2,2 (13)*
Indépendant chrétien-social	15,5	15,4	10,4	(3)*	18,7	21,9	16,0 (93)*
Libéral	4,9	9,9	13,1	(14)*	16,7	10,9	13,2 (77)*
Radical	14,8	30,7	39,2	(3)*	30,7	26,5	27,6 (160)*
Socialiste	36,0	26,4	13,9	(4)*	19,3	15,6	23,0 (134)*
Travail	23,9	7,7	16,5	(2)*	10,7	20,3	13,9 (81)*
Vigilance	4,2	5,5	4,3	(2)*	2,6	3,2	4,1 (24)*
Total des "partisans déclarés"	100,0 (142)*	100,0 (91)*	100,0 (105)*	. (30)*	100,0 (150)*	100,0 (64)*	100,0 (582)*

* Nombres absolus

(1) Comme tableau précédent

(2) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.

NIVEAU D'INSTRUCTION DES "PARTISANS DECLARES" DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE

(d'après la question 17.2.)

NIVEAU D'INSTRUCTION

Parti choisi	Primaire	Secondaire (1)	Universitaire (2)	Autres cas (3)	Total
Alliance des Indépendants (4)	.	.	.	.	(13)*
Indépendant chrétien-social	41,9	50,6	3,2	4,3	100,0 (93)*
Libéral	13,0	57,1	23,4	6,5	100,0 (77)*
Radical	38,8	50,5	6,9	3,8	100,0 (160)*
Socialiste	45,5	44,0	4,5	6,0	100,0 (134)*
Travail	59,4	25,9	3,7	11,0	100,0 (81)*
Vigilance (4)	.	.	.	.	. (24)*
Total des "partisans déclarés"	39,9	46,2	8,2	5,7	100,0 (582)*
Total des répondants	35,8	47,9	8,0	8,3	100,0 (1 230)*

* Nombres absolus

(1) Secondaire : avec ou sans diplôme ou maturité

(2) Universitaire : avec ou sans licence, para-universitaire

(3) Autres cas : inconnus, sans réponse

(4) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.

REPARTITION DES "PARTISANS DECLARES" SELON LES NIVEAUX D'INSTRUCTION

ET PAR GROUPE POLITIQUE (d'après la question 17.2.)

NIVEAU D'INSTRUCTION[1]

Parti choisi	Primaire	Secondaire	Universitaire	Autres cas [2]	Total
Alliance des Indépendants	2,2	1,9	6,2	.	2,2 (13)*
Indépendant chrétien-social	16,8	17,5	6,2	.	16,0 (93)*
Libéral	4,3	16,4	37,7	.	13,2 (77)*
Radical	26,7	30,0	22,9	.	27,6 (160)*
Socialiste	26,3	21,9	12,5	.	23,0 (134)*
Travail	20,7	7,8	6,2	.	13,9 (81)*
Vigilance	3,0	4,5	8,3	.	4,1 (24)*
Total	100,0 (232)*	100,0 (269)*	100,0 (48)*	. (33)*	100,0 (582)*

* Nombres absolus

(1) Comme tableau précédent

(2) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.

ABSTENTIONNISME ET TENDANCES POLITIQUES

"PARTISANS DECLARES" (EN 1969) DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE SELON LE DEGRE DE PARTICIPATION DE FAIT (EN 1965)

Participation de fait en 1965

Lors des 4 scrutins cantonaux de 1965, a voté (selon enquête faite alors) .....

Parti choisi (en février-juillet 1969, selon question 17.2.)	0 fois	Une fois	Deux fois	Trois fois	Quatre fois	Total
Alliance des Indépendants (1)	.	.	.	.	.	. (13)*
Indépendant chrétien-social	21,5	10,8	19,4	18,3	30,0	100,0 (93)*
Libéral	10,4	18,2	22,1	13,0	36,3	100,0 (77)*
Radical	25,6	13,1	13,8	22,5	25,0	100,0 (160)*
Socialiste	32,1	17,2	19,4	19,4	11,9	100,0 (134)*
Travail	35,8	19,8	7,4	18,5	18,5	100,0 (81)*
Vigilance (1)	.	.	.	.	.	. (24)*
Total des "partisans déclarés"	25,7 (149)*	15,6 (91)*	16,0 (93)*	19,2 (112)*	23,5 (137)*	100,0 (582)*
Total des répondants	31,1 (382)*	14,6 (179)*	15,2 (187)*	17,5 (215)*	21,7 (267)*	100,0 (1 230)*

* Nombres absolus

(1) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas

ABSTENTIONNISME ET TENDANCES POLITIQUES

DEGRE DE PARTICIPATION DE FAIT (EN 1965) ET PREFERENCES POLITIQUES (EN 1969)

Participation de fait en 1965

Lors des 4 scrutins cantonaux de 1965, a voté (selon enquête faite alors) .....

Parti choisi (en février-juillet 1969, selon question 17.2.)	0 fois	Une fois	Deux fois	Trois fois	Quatre fois	Total
Alliance des Indépendants	2,0	3,3	1,1	3,6	1,5	2,2 (13)*
Indépendant chrétien-social	13,4	11,0	19,3	15,2	20,4	16,0 (93)*
Libéral	5,4	15,4	18,3	8,9	20,4	13,2 (77)*
Radical	27,5	23,1	23,6	32,1	29,3	27,6 (160)*
Socialiste	28,8	25,2	28,0	23,2	11,7	23,0 (134)*
Travail	19,5	17,6	6,5	13,4	10,9	13,9 (81)*
Vigilance	3,4	4,4	3,2	3,6	5,8	4,9 (24)*
Total des "partisans déclarés"	100,0 (149)*	100,0 (91)*	100,0 (93)*	100,0 (112)*	100,0 (137)*	100,0 (582)*

* Nombres absolus

ABSTENTIONNISME ET TENDANCES POLITIQUES

"PARTISANS DECLARES" (QUESTION 17.2.) DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE SELON LE DEGRE DE PARTICIPATION "SUBJECTIVE" EN 1969 (question 2.1.)

A l'impression de voter .....

Parti choisi	Jamais ou très rarement	Rarement (1 fois sur 4 env.)	Assez souvent (1 fois sur 2)	Très souvent (3 fois sur 4 environ)	Toujours par principe	Sans réponse	Total
Alliance des Indépendants (1)	.	.	.	.	.	.	. (13)*
Indépendant chrétien-social	16,1	16,1	20,4	12,9	33,4	1,1	16,0 (93)*
Libéral	13,0	16,9	19,5	16,9	33,7	-	13,2 (77)*
Radical	19 4	16,3	21,9	15,0	26,2	1,2	27,6 (160)*
Socialiste	30,6	16,4	20,9	11,2	20,9	-	23,0 (134)*
Travail	34,6	14,8	22,2	7,4	21,0	-	13,9 (81)*
Vigilance (1)	.	.	.	.	.	.	. (24)*
Total des "partisans déclarés"	23,0 (134)*	16,2 (94)*	20,6 (120)*	13,1 (76)*	26,6 (155)*	0,5 (3)*	100,0 (582)*
Total des répondants	31,4 (385)*	14,6 (180)*	18,6 (229)*	12,7 (156)*	21,6 (266)*	1,1 (14)*	100,0 (1 230)*

* Nombres absolus

(1) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.

ABSTENTIONNISME ET TENDANCES POLITIQUES

DEGRE DE PARTICIPATION "SUBJECTIVE" EN 1969 (QUESTION 2.1.) ET PREFERENCES POLITIQUES (QUESTION 17.2.). "PARTISANS DECLARES"

A l'impression de voter .....

Parti choisi	Jamais ou très rarement	Rarement (1 fois sur 4 env.)	Assez souvent (1 fois sur 2)	Très souvent (3 fois sur 4 environ)	Toujours par principe	Sans réponse (1)	Total
Alliance des Indépendants	3,7	1,1	0,8	2,6	2,6	.	2,2 (13)*
Indépendant chrétien-social	11,2	16,0	15,8	15,8	20,0	.	16,0 (93)*
Libéral	7,5	13,8	12,5	17,1	16,8	.	13,2 (77)*
Radical	23,1	27,6	29,3	31,6	27,1	.	27,6 (160)*
Socialiste	30,6	23,4	23,3	19,7	18,1	.	23,0 (134)*
Travail	20,9	12,8	15,0	7,8	10,9	.	13,9 (81)*
Vigilance	3,0	5,3	3,3	5,2	4,5	.	4,9 (24)*
Total des "partisans déclarés"	100,0 (134)*	100,0 (94)*	100,0 (120)*	100,0 (76)*	100,0 (155)*	. (3)*	100,0 (582)*

* Nombres absolus

(1) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.

EPOQUE DE L'INSTALLATION A GENEVE ET TENDANCES POLITIQUES

"PARTISANS DECLARES" DE CHAQUE PARTI (QUESTION 17.2.) SELON L'EPOQUE DE LEUR INSTALLATION DANS LE CANTON DE GENEVE (QUESTION 14.2.)

Parti choisi	A toujours vécu à Genève	Etabli avant 1950	Etabli entre 1950 et 1959	Etabli entre 1960 et 1965 (1)	Sans indications	Total
Alliance des Indépendants (2)	.	.	.	.	.	. (13)*
Indépendant chrétien-social	34,4	34,4	18,2	6,5	6,5	100,0 (93)*
Libéral	39,0	35,1	16,9	5,2	3,8	100,0 (77)*
Radical	38,1	40,6	12,5	5,0	3,8	100,0 (160)*
Socialiste	30,6	37,3	17,9	7,5	6,7	100,0 (134)*
Travail	25,9	46,9	12,4	9,9	4,9	100,0 (81)*
Vigilance (2)	.	.	.	.	.	. (24)*
Total des "partisans déclarés"	34,9 (203)*	38,2 (222)*	15,6 (91)*	6,5 (38)*	4,8 (28)*	100,0 (582)*
Total des répondants	34,1 (420)*	37,7 (464)*	14,6 (179)*	7,5 (92)*	6,1 (75)*	100,0 (1 230)*

* Nombres absolus

(1) Pour les raisons indiquées dans la description de l'échantillon, celui-ci ne comprend pas les électeurs qui ont été inscrits au rôle électoral après 1965.

(2) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.

EPOQUE DE L'INSTALLATION A GENEVE ET TENDANCES POLITIQUES

EPOQUE DE L'INSTALLATION DANS LE CANTON DE GENEVE (QUESTION 14.2.) ET

PREFERENCES POLITIQUES (QUESTION 17.2.).

"PARTISANS DECLARES"

Parti choisi	A toujours vécu à Genève	Etabli avant 1950	Etabli entre 1950 et 1959	Etabli entre 1960 et 1965	Sans indications (1)	Total
Alliance des Indépendants	2,0	0,9	5,5	5,3	.	2,2 (13)*
Indépendant chrétien-social	15,8	14,4	18,7	15,8	.	16,0 (93)*
Libéral	14,8	12,2	14,3	10,5	.	13,2 (77)*
Radical	30,0	29,3	22,0	21,0	.	27,6 (160)*
Socialiste	20,2	22,5	26,3	26,4	.	23,0 (134)*
Travail	10,3	17,1	11,0	21,0	.	13,9 (81)*
Vigilance	6,9	3,6	2,2	-	.	4,9 (24)*
Total des "partisans déclarés"	100,0 (203)*	100,0 (222)*	100,0 (91)*	100,0 (38)*	. (28)*	100,0 (582)*

* Nombres absolus

(1) Pourcentages non calculés en raison du petit nombre de cas.